

Le 7 Décembre 2009

Mémoire présenté à la commission du BAPE sur le projet éolien de l'Érable

par Claude Leclair

Mon nom est Claude Leclair et je suis un résident de la municipalité de Ste Hélène de Chester depuis plus de trente-cinq ans. C'est la beauté des paysages montagneux et la cordialité des gens ont fait que j'ai décidé de m'y établir et d'y bâtir ma maison. Depuis ce temps, de nombreuses autres personnes ont fait de même . La mixité de la population a amené un climat social harmonieux et fait de Ste Hélène de Chester un endroit recherché pour sa qualité de vie, dans un environnement magnifique. Le projet Enerfin est inquiétant, car il menace la nature même de la région en voulant implanter ce parc industriel éolien, détruisant du même coup la beauté des lieux et la paix sociale; les deux éléments qui sont les pôles d'attraction de la région.

Dans le rapport final de l'étude d'impact sur le projet d'aménagement d'un parc éolien dans le M.R.C. Érable, à la page 326, paragraphe 8.3.5 , il est dit : " La problématique du projet se situe au niveau de la dimension visible des équipements proposés, jointe à un milieu touristique relativement valorisé pour ses paysages. D'autre part, les qualités esthétiques intrinsèques des paysages, forts de leur authenticité et de l'intérêt du public pour ce territoire, ont forgé un caractère identitaire sur lequel l'industrie touristique s'appuie."

Et sur la carte de visibilité 8.7 , nous pouvons voir que toutes les maisons de Ste Hélène de Chester qui font face au parc éolien,auront vue sur 30 à 40 éoliennes.

Habitant face au futur parc éolien, à la limite du rang trois, près de la grande ligne, zone qui soit dit en passant ne fait pas partie de la carte 8.5 (composante du paysage) Je ne comprend pas comment les spécialistes de S.N.C. Lavalin, qui décrivent Ste -Hélène de Chester comme; " une municipalité qui comprend les petits villages de Ste-Hélène de Chester et de Trottier Mill qui couvre une superficie de près de 83 Km 2 et sa population atteint le nombre de 368 habitants." , puissent arriver à la conclusion que les impacts visuels seront mineurs, en s'appuyant sur un seul point de vue (vue #11) vers le nord-est, à partir du portique de l'église de Ste-Hélène de Chester. Ils oublient de parler du reste de la municipalité qui s'étend sur une dizaine de kilomètres le long de la route 263, en parallèle avec le rang 3 et le parc éolien projeté. C'est donc dire que les résultats de cette étude sur les impacts visuels pour la municipalité de Ste-Hélène, ne sont pas complets et faussent la réalité.

En regardant les cartes qui indiquent où seront situées les éoliennes, on se rend compte qu'il y a deux groupes d'éoliennes qui sont situés aux limites de la M.R.C. Érable, touchant presque les municipalités de Ste-Hélène de Chester ,de St-Fortunat et d'Irlande. Cette façon de faire, m 'apparaît comme injustifiée du fait que nous aurons a subir tous les impacts négatifs causés par ces éoliennes , sans en retirer aucun avantage, et cela sans même avoir été consulté.

Un deuxième aspect tout aussi important, c'est la détérioration du climat social causé par ce projet. S.N.C. Lavalin a produit un rapport de plus de quatre cent pages comprenant les inventaires de populations animales et les impacts possibles sur leurs modes de vie, mais n'a pratiquement pas tenu compte des impacts possibles sur la vie sociale des gens qui vont habiter dans ou autour de ce parc industriel d'éoliennes. Et c'est une lacune énorme, car bien que fervent défenseur de la faune et de la flore, je crois que les humains devraient recevoir une attention encore plus grande en rapport avec les impacts négatifs sur leurs modes de vie, et considérer que les divisions interpersonnelles qu'apporte ce projet, sont en train de détruire l'harmonie sociale basée sur la tolérance, une des qualités de vie de cette région. En voulant implanter ces éoliennes malgré la réticence de nombreuses personnes, Énerfin, aidé du M.R.C. de l'Érable, est en train de détruire la qualité de vie, l'harmonie sociale et le potentiel touristique de la région.

En conséquence de quoi je dirais que ce projet n'est pas acceptable socialement car il met en péril l'harmonie et la bonne entente entre les citoyens, il brise les liens de voisinage entre les villages et entre les M.R.C.

Pour rendre un tel projet acceptable, il faut pour commencer agir avec transparence, ce qui a manqué jusqu'à maintenant de la part du promoteur Énerfin, de la municipalité de St-Ferdinand et de la M.R.C. Érable.

Un projet d'une telle envergure n'est pas souhaitable dans un milieu habité, à moins que la majorité des gens soient en faveur. Je crois qu'advenant un référendum sur la question, on ne devrait pas inclure les villes de Princeville et Plessisville dans la consultation car ce ne sont pas eux qui auront à subir les impacts négatifs du projet, mais plutôt St- Ferdinand, Ste-Sophie, ,St-Pierre-Baptiste et inclure les villages limitrophes comme Ste-Hélène de Chester, St-Fortunat, Irlande et St-Julien , qui bien qu'ayant à subir de nombreux inconvénients en rapport avec le projet, n'ont jamais été consulté.

Ce projet d'implantation d'un parc éolien industriel en milieu montagneux habité, est une aberration tel que présenté par la multinationale espagnole Enerfin car le projet va détruire la base même de l'attrait visuel de la région.

Le développement économique de la région, en regard au potentiel touristique et à l'arrivée de nouveaux résidents deviendra nul, car le pôle d'attraction réside dans la beauté des montagnes au gré des saisons .Ce n'est pas cinquante éoliennes de 85 et 98 mètres de haut, plantées sur le sommet de ces montagnes qui vont inciter les gens à s'installer dans ou devant un parc industriel. L'avenir économique de la région n'est pas dans les projets éoliens industriels, mais plutôt dans des projets récréo-touristiques combiné à un développement résidentiel en autant que la commission de protection du territoire agricole accède aux demandes des municipalités de permettre que soient dézonné de

petites terres qui sont souvent impropre à la culture et ainsi permettre a de nouvelles familles de s'installer dans la région. Étant donné que la commission est si avenante avec les projets éoliens, elle devrait à la place, permettre un développement contrôlé du dézonage et ainsi aider à l'économie et à l'autonomie des municipalités, tel que souhaité par le gouvernement.

Et dans ce contexte, il serait sûrement possible d'intégrer des projets éoliens communautaires, en autant que la population soit d'accord et que ce soit fait avec transparence et discernement.

Si la Ministre du développement durable, de l'environnement et des parcs, est conséquente avec ses politiques quand elle affirme: " Le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer des projets aux populations qui n'en veulent pas, et ce, dans le respect de tous les processus démocratiques en place. L'acceptabilité sociale est une condition essentielle à la réalisation de tout projet." , alors ce projet ne devrait pas voir le jour car la population concernée n'en veut pas .